Fech'Infos

Bulletin d'Informations Municipales de Féchain Juin 2017

A Féchain, Mieux éclairer pour dépenser... moins !

L'éclairage public est un poste important pour les collectivités tant pour son impact financier que pour le cadre de vie.

D'une part, le coût de l'énergie est en constante augmentation et, d'autre part, le matériel et la réglementation ont considérablement évolué ces dernières années.

Investir pour dépenser moins tout en améliorant la qualité de vie des Féchinois a toujours été notre priorité.

Cela relève du bon sens.

C'est la raison pour laquelle la commune de Féchain s'est engagée dans l'appel à projet *« Territoires à énergie positive pour la croissance verte »* du Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer, projet porté par le SCOT du Grand Douaisis.

Cet appel à projet a pour intérêt principal de nous faire bénéficier de subventions importantes dans le cadre des investissements liés à la modernisation de notre éclairage, avec une condition incontournable toutefois : baisser la dépense énergétique de …50% !

Les retours sur investissements des communes du Douaisis ayant déjà fait l'opération nous prouvent que l'objectif est facilement à notre portée (certaines communes ont baissé leurs factures de plus de 80%).

Ainsi, cette année, pour notre commune, 133 380 euros seront dépensés pour les 180 points lumineux les plus énergivores (y compris le remplacement des armoires électriques).

Recettes attendues :

- ETAT : 66 690 euros
- Fonds de concours de la CAD : 28 847 euros
- Fonds de compensation de la TVA : 18 233 euros

Signature en sous-préfecture par les maires ayant souscrit à l'opération

Reste à la charge de la commune : 19 610 euros soit 14,70 % de la dépense.

C'est donc une belle opération pour la commune et surtout des économies à venir.

Bien à vous
votre maire
Alain WALLART

Discours des Vœux de M. le Maire

morceaux choisis

Nous avons dû prendre la décision douloureuse mais raisonnable d'annuler la dernière brocante à l'oignon.

En effet, appliquer à la lettre une note du 21 juillet relative à la sécurité moins de 3 semaines avant la manifestation était impossible.

En 2017, nous aurons le temps d'appliquer les directives liées à la menace terroriste et une manifestation aura bien lieu le dimanche suivant le 15 août.

Le conseil municipal ayant émis le souhait de ressusciter la foire à l'oignon, nous souhaitions recruter des bonnes volontés et surtout des bras pour recréer un comité de foire.

Hélas, seules 7 personnes ont répondu à notre appel, 7 personnes sur 1817 (chiffre du dernier recensement), 7 personnes que je tenais à remercier chaleureusement aujourd'hui.

C'est une grosse déception et il nous faut en tirer les conséquences.

Etre consommateur c'est une chose, être acteur, c'en est une autre et il est bien trop facile de ne compter que sur les autres.

Il n'y aura donc pas de future foire à l'oignon et nous nous contenterons d'organiser un vide-grenier avec les moyens dont nous disposons.

Des déceptions, nous en avons eu d'autres en 2016 mais finalement peu nombreuses.

Je pense notamment à l'absence d'une fête scolaire à l'école élémentaire.

Une déception avec les résultats du dernier recensement qui confirment une baisse démographique de 3% et un fort vieillissement de notre population.

La première conséquence étant une baisse des effectifs scolaires avec les risques que l'on sait.

Quelques déceptions donc mais beaucoup de satisfactions, des satisfactions qui me font dire que notre commune, finalement, malgré ses 56 habitants de moins, évolue bien et se comporte tel un centre bourg.

Ainsi, des services à la population naissent, d'autres se renforcent, souvent avec le partenariat, l'encouragement, voire avec le soutien de la municipalité.

Bonne nouvelle qui concerne les tout-petits avec l'ouverture tant désirée de la crèche privée rue des Mésanges avec un taux d'occupation déjà important.

Un lieu très agréable, dans un endroit privilégié, situé près de l'école maternelle, que demander de plus ?

2016 fut donc une année pas si mauvaise que ça pour notre village, une année qui est restée très animée malgré l'absence de brocante, animée parce que nos associations n'ont pas chômé, bien au contraire.

Une année, en vérité, très sportive dans la mesure où, par exemple, nous avons accueilli le 5 juin les championnats cyclistes départementaux Ufolep qui ont réuni pas moins de 400 coureurs.

Et puisqu'à Féchain, nous aimons le vélo nous avons maintenu la course de la brocante.

A ces deux belles courses cyclistes, j'ajouterai évidemment le traditionnel et 21ème cross du FAC auquel ont participé environ 700 sportifs, jeunes et moins jeunes.

Encore un beau succès cette année, succès qui couronnait les 20 ans de cette association qui prend de plus en plus d'envergure.

Le 26 juin, nous avons eu, pour la deuxième année, une autre belle manifestation, les « 2 CV en fête », manifestation organisée par monsieur Créneau, un féchinois débordant de vitalité et de motivation.

Merci à Michel Locquet et à toute son équipe qui s'attaque à une nouvelle tâche, celle de commémorer dignement en octobre 2018 la libération de notre commune, Féchain ayant été libérée le 17 octobre 1918.

Eh oui, Féchain est bien vivant et nous pouvons que nous en réjouir.

Bien vivant avec un grand nombre d'associations qui disposent d'infrastructures nécessaires à leur activité et qui s'en servent bien, j'en veux pour preuve, par exemple, les excellents résultats de nos judokas qui n'ont cessé de progresser depuis la mise à disposition d'un dojo.

Nos associations, nous les aidons aussi financièrement et ce, malgré la période de disette que nous traversons depuis plusieurs années.

Ainsi, 27 associations ont perçu 35 600 euros de subvention.

Alors, encore un grand merci à tous ces bénévoles qui prennent de leur temps pour animer ces associations qui sont notre fierté.

Et puisque je suis dans le domaine du bénévolat, je n'oublierai pas de remercier celles et ceux qui aident la commune quasi quotidiennement et qui ne sont pas dans le mouvement associatif, nos bénévoles de la bibliothèque par exemple.

Nous avons là une superbe équipe, une équipe qui déborde d'énergie et de motivation, une équipe qui essaie constamment d'innover et qui mériterait certainement de travailler dans d'autres conditions matérielles, des conditions optimales que nous espérons leur offrir dans 2 ans, ils le méritent.

Près de 5000 ouvrages ont été prêtés en 2016 dont 800 pour nos écoliers.

INVESTISSEMENTS

J'avais dit ici, il y a un an, qu'il fallait absolument réduire nos investissements afin d'engranger un maximum de trésorerie dans le cadre du financement de la grosse opération du mandat, celle qui consistait à construire un nouveau bâtiment accueillant une nouvelle bibliothèque, un réfectoire pour nos écoliers, une salle pour les activités périscolaires et une garderie.

Ce souhait, nous l'avons exaucé, la trésorerie est bonne et, pour la consolider, nous n'avons fait que 68.000 euros d'investissement en 2016.

Parmi ces 68.000 euros, on trouve principalement des travaux d'aménagement de voirie face à la crèche pour 13.800 euros, l'installation d'un nouveau jeu dans la cour de l'école maternelle pour 6.846 euros, l'achat de deux défibrillateurs et l'aménagement d'un ossuaire au cimetière.

J'ajouterai à cette liste les travaux effectués directement par notre service technique : la pose d'une première tranche d'une nouvelle clôture au stade du haut, la rénovation des barrières de sécurité à l'école Irma Sablon ainsi que l'importante rénovation de la maison située au 7 rue Louis Chantreau qui doit faire l'objet d'un échange avec le Diocèse.

Mesdames, messieurs, l'année 2016 s'est donc achevée avec ses quelques déceptions et ses nombreuses satisfactions et nous voici déjà presque arrivés au milieu de notre mandat.

Or, par rapport à ce que nous avions prévu en 2014, il a fallu faire un tri dans la mesure où les dotations de l'Etat ont bien baissé.

Il nous reste cependant une belle opération à réaliser : un espace culturel et périscolaire près de l'école élémentaire.

Cette future construction sera très économe sur le plan énergétique, de par son isolation et des matériaux utilisés, de par sa dotation d'équipements de production d'énergie, un bâtiment passif, tout simplement.

L'équipe municipale peut désormais acter le planning des travaux qui consisteront, je le répète, à offrir à notre population, aux jeunes et moins jeunes, une bibliothèque digne de ce nom, un réfectoire pour nos écoliers, une salle polyvalente et une garderie, le tout pour une surface utile de 720 m2.

Voilà un beau dossier qui nous occupera toute l'année 2017 et une opération qui sera étalée sur 3 bonnes années et financée ainsi sur 3 exercices budgétaires.

Cependant, en matière d'investissement, nous n'en resterons pas là en 2017 dans la mesure où nous avons aussi d'autres contraintes, notamment celles qui consistent à mettre obligatoirement sous 6 ans l'ensemble de nos bâtiments aux normes d'accessibilité, dépense évaluée à 500 000 euros sur cette période.

A ce titre, la mairie nous a paru prioritaire, ce bâtiment recevant du public quotidiennement.

Pour ces travaux, une première enveloppe de 75 000 euros avait ainsi été budgétisée en 2016, enveloppe à laquelle nous n'avons pas touchée dans la mesure où le dossier nous paraissait incomplet.

A ces 75.000 euros, il faudra en ajouter au moins le double, le but étant également d'agrandir et d'améliorer l'espace dédié à notre public.

Bref, pour cette année, le budget investissement sera vite bouclé et le seul casse-tête des élus sera de trouver l'équilibre budgétaire, quand bien même notre compte administratif sera largement excédentaire, c'est une certitude (trésorerie : 660.000 euros).

En 2017 nous allons appliquer un plan local d'urbanisme modifié après deux années de révision.

C'est important, et je pense notamment à la nouvelle zone d'urbanisation de 5 hectares située le long du chemin aboutissant aux Ets Dhollande, une zone constituée d'une seule parcelle et donc un seul propriétaire.

Qu'un projet de lotissement digne de ce nom voie enfin le jour, ce serait tout bénéfice pour notre commune qui voit sa population diminuer et vieillir.

En effet, nous avons grandement besoin d'accueillir au plus vite une population de jeunes ménages.

Ce sera d'autant plus facile de les accueillir dans la mesure où, à Féchain, je le répète, nous disposons de toutes les infrastructures nécessaires à leurs besoins.

Alors, croisons les doigts.

Inauguration de «La Résidence des Chênes»

C'est le samedi 11 mars, sous un soleil printanier, qu'a eu lieu l'inauguration du béguinage rue Maurice Facon.

En présence de Monsieur le Sous-préfet, de notre député Marc Dolez, de notre conseiller départemental Charles Beauchamp, de Jean-Luc Hallé, vice-président à la CAD, des présidents et directeurs généraux de Norevie et Floralys, des nouveaux résidents et des membres du Conseil Municipal.

Manifestation réussie avec la traditionnelle coupure de ruban par Monsieur le Maire, la visite commentée de deux logements, les différents discours à la salle Cavro et le buffet organisé par Floralys.

Morceaux choisis du discours de Monsieur le Maire :

« Cette construction de 15 logements était vivement souhaitée par l'équipe municipale en place, et ce, depuis bien longtemps, 2004 précisément lorsque nous avons inscrit dans notre plan local d'urbanisme, modifié à cette occasion, un emplacement réservé sur une parcelle appartenant à l'époque aux héritiers de la famille Lelong.

Ce souhait n'était pas un caprice d'élus, non, pour nous, c'était une nécessité de satisfaire une demande forte émanant de séniors confrontés au souci de continuer à vivre d'une manière la plus autonome et confortable possible, voire plus sécurisante, tout en évitant pour autant l'intégration en maison de retraite, qui, pour beaucoup, doit rester la solution ultime quand on a épuisé toutes les autres possibilités.

Je voulais ici profiter de cette tribune pour dire que nous avons été rassurés quand, en 2007, nous avons appris que c'était Norevie qui avait acheté la parcelle de terrain sur laquelle sont érigés ces 15 logements.

En effet, d'une part, Norevie possède un parc locatif assez conséquent sur notre commune et, d'autre part, Floralys est bien implanté, notamment avec la maison de retraite « La Rose des Vents ».

Cette situation dure depuis plusieurs décennies et les relations que nous entretenons avec les différents interlocuteurs de ces deux organismes sont excellentes.

Avec l'implantation de ce béguinage, nous espérons que le baromètre restera au beau fixe, mieux encore, nous souhaitons un renforcement de ces bonnes relations.

Ce renforcement, qui bénéficiera avant tout aux locataires, peut se faire par le biais de rencontres, d'animations au sein du local commun qui sera, à mon avis, un outil de travail très intéressant, un outil dont le but premier sera, dans un premier temps, d'instaurer au sein de cette unité de la cohésion sociale.

Une béguine, c'est le nom qu'on lui donne, féchinoise de surcroît, s'évertue d'ores et déjà à travailler en ce sens.

Nous savons que nous pouvons compter sur elle.

On pourrait ensuite faire vivre ce « cœur » de béguinage par des manifestations à destination des séniors, manifestations émanant, par exemple, du centre socioculturel du SIRA. C'est une piste.

Les résidents dans leur local commun

Oui, je pense que ce béguinage va bien vivre et que les résidents s'y sentiront bien, dans des logements de qualité, des logements adaptés à leur bien-être, le tout dans un cadre champêtre lui aussi de qualité, nous venons de le constater.

Ce béguinage, nous pouvons donc le dire, c'est une réussite. »

A ce jour les 15 logements sont occupés.

Bien vivre ensemble

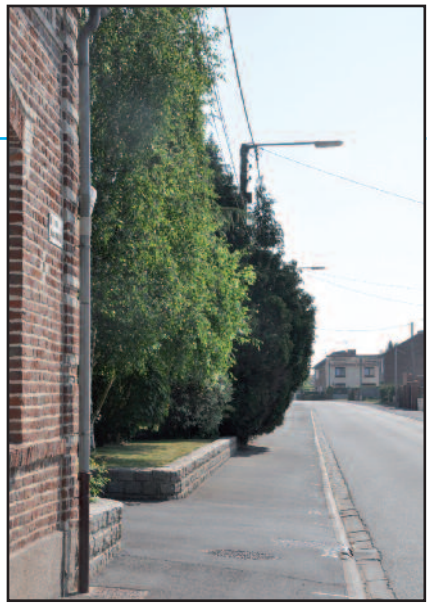

Le droit de propriété est absolu mais *« la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres »*.

Alors, si chacun est libre de planter sur son terrain les arbres et arbustes qu'il souhaite, encore faut-il respecter les distances de plantation par rapport aux fonds voisins, mais aussi les entretenir (coupe, ramassage des feuilles et autres déchets végétaux, etc).

Souvent, lorsqu'on évoque les articles 670 à 673 du Code civil, on pense d'abord aux litiges de voisinage.

Cependant, si votre terrain se trouve en limite de voirie communale, des règles s'appliquent également.

Ainsi, les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches qui avancent sur la voie publique ou qui surplombent celle-ci.

En effet, la végétation ne doit pas être une gêne pour la circulation des automobiles ou des piétons, voire une source d'accident, surtout quand la chute des feuilles, conjuguée à de fortes pluies, rend le trottoir glissant.

Le personnel communal n'est pas là pour faire le travail qui incombe aux riverains négligents, notamment le nettoyage des bouches d'égout obstruées par les déchets végétaux.

En cas de chute accidentelle, la responsabilité de ces riverains est engagée.

Il en est d'ailleurs de même en ce qui concerne la neige ou le verglas en période hivernale. Un arrêté a d'ailleurs été pris dans ce sens par la municipalité.

Petit rappel : tout arbre, arbrisseau ou arbuste, planté à moins de 2 mètres des limites de votre propriété ne doit pas dépasser 2 mètres de haut (la distance se mesure à partir du milieu du tronc). Une haie en limite de trottoir doit être plantée à 50 cms minimum de celui-ci.

Et que faire des déchets végétaux ?

En faire du compostage, les porter à la déchetterie, ou louer un bac à la CAD pour un ramassage en porte à porte.

Mais surtout pas de brûlage à l'air libre, même en utilisant un incinérateur, c'est absolument interdit !

Autres nuisances, celles liées au bruit.

En effet, les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités.

A cet effet, un arrêté municipal interdit **le dimanche** les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, bétonnière etc).

Notre pauvre giratoire...

Le giratoire situé à la sortie de la commune direction Aubigny n'a pas de chance…

Après le vol des planches peu après sa création, fin novembre 2016 une voiture a oublié de contourner le giratoire… avant de fuir sans laisser d'adresse.

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie sans résultat pour l'instant.

Le fautif n'étant pas identifié, l'assurance ne couvre pas soit une facture de 2860€ hors taxes à la charge de la commune pour le refaire à l'identique.

Demande de carte d'identité

Depuis le 13 mars 2017, les demandes de **carte d'identité ne se font plus à la mairie de FECHAIN.**

Vous devez désormais effectuer vos demandes soit :

- **En mairie d'Arleux :** les mardi matin, jeudi matin, samedi matin, uniquement sur RDV en téléphonant au 03.27.94.37.37
- Ou **en mairie d'Aniche :** du lundi au vendredi uniquement sur RDV en téléphonant au 03.27.99.91.11 ou au 03.27.99.91.10 ou au 03.27.99.91.18 ou au 03.27.99.91.12
- Ou en **mairie de Douai :** du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h sur RDV en téléphonant au 03.27.93.58.01.
- Ou en **mairie d'Orchies :** uniquement sur RDV en téléphonant au 03.20.64.68.00

Le PLU est enfin signé !

Après deux bonnes années de révision, notre Plan Local d'Urbanisme, revu et corrigé, est enfin opérationnel.

Deux années parsemées de nombreuses réunions avec URBYCOM, notre cabinet d'étude, les élus et les différentes institutions partenaires.

Ainsi, il a fallu tenir compte **impérativement** des nouvelles réglementations et des différents avis de ces partenaires que sont les services de l'Etat, le SCOT du Grand Douaisis, la Chambre d'Agriculture, la Communauté d'Agglomération du Douaisis, la Commission départementale pour la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, la DDTM, le SAGE de la Sensée, etc, etc…

Tenir compte également de certaines cartes telle celle qui concerne par exemple les zones inondables, ce qui a eu pour incidence majeure de classer la plupart des habitations légères de loisirs et bon nombre de terrains de loisirs en zone N (zone à dominante humide de protection des espaces sensibles et de mise en valeur des paysages correspondant aux anciennes tourbières).

Dans ce secteur N sont interdits :

- L'installation de maisons mobiles
- Les terrains de camping et de caravanage, les parcs résidentiels de loisirs
- La création d'étang
- Les nouvelles habitations légères de loisirs
- Les travaux de reconstruction en cas de sinistre à l'exception des huttes de chasse déclarées.

Tenir compte aussi des quelques remarques émises lors de l'enquête publique.

Dans le contenu de notre PLU, on y trouve aussi le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui définit les orientations du projet d'urbanisme pour les années à venir.

Principalement, c'est le classement en zone constructible d'une parcelle de 4,9 ha se situant en haut de la rue Pierre Bochu en prolongement des Ets Dhollande.

En espérant qu'un investisseur trouve rapidement un terrain d'entente avec le propriétaire de cette parcelle…

A noter qu'en matière d'urbanisation nouvelle, nous sommes aussi tenus à respecter des règles de densité (pas moins de 17 logements à l'hectare pour un lotissement) et de mixité sociale.

Aujourd'hui l'obligation, c'est de « densifier » en occupant, par exemple, en priorité « les dents creuses ».

Eh oui, **en matière d'urbanisme, les maires ne font plus ce qu'ils veulent !**

Petit rappel

Nécessitent une autorisation (et donc un dossier à déposer en mairie) les opérations suivantes :

- Les nouvelles constructions et additions de constructions
- L'installation d'un abri de jardin d'une surface de plancher supérieure à 5 m²
- La pose ou remplacement d'une clôture
- L'installation d'une pergola ou véranda
- L'installation d'une piscine

Comptage Routier
Rue Alfred Merliot

L'étude de circulation a été réalisée rue Alfred MERLIOT du 23/04/2017 au 30/04/2017, face au n° 7 dans les deux sens de circulation. Les données chiffrées donnent un total de 32.862 passages.

SENS ENTRANT (vers la mairie)

Nombre de véhicules enregistrés :	16.358 véhicules	
Dont :	535 deux roues	(Vitesse maximum : 64km/h)
	13.185 voitures	(Vitesse maximum : 91km/h)
	1658 camionnettes	(Vitesse Maximum : 76km/h)
	518 camions	(Vitesse Maximum : 66 Km/h)
	462 Semi-remorques	(Vitesse Maximum : 52km/h)

SENS SORTANT (vers Marcq/Wasnes au Bac)

Nombre de véhicules enregistrés :	16.504 véhicules	
Dont :	729 deux roues	(vitesse maxi : 71 Km/h)
	12.421 voitures	(vitesse maxi : 90 Km/h)
	2.463 Camionnettes	(vitesse maxi : 80km/h)
	508 Camions	(vitesse maxi : 60km/h)
	383 Semi-remorques	(vitesse maxi : 60km/h)

Temps d'évaluation : du dimanche 23 avril 2017 au dimanche 30 avril 2017

Vitesse limite autorisée : 50 km/h –

L'appareil étant réglé sur 50km/h donc à 51 km/h il enregistre comme excès de vitesse…

Dépassement de vitesse sens « Entrant » : 738 véhicules (4,51%)

Dépassement de vitesse sens « Sortant » : 1474 véhicules (8,93%)

Cette étude a été effectuée par l'APSR « Agir pour la sécurité Routière » Maison des Associations à RIEULAY à l'aveugle.

Pose de la première
pierre de la MAS

Il y a les inaugurations, et puis il y a les poses de première pierre.

Ce fut le cas ce lundi 16 janvier sur le site de la future Maison d'Accueil Spécialisée des Papillons Blancs, site situé à l'entrée de Féchain en venant de Fressain, puis à la Salle Cavro où les différents discours ont eu lieu.

Il s'agit en réalité de reconstruire, juste à côté des bâtiments actuels, un nouvel ensemble adapté aux besoins des futurs occupants dont la plupart souffrent de troubles liés à l'autisme.

Par rapport à ce qui existait auparavant, cet ensemble a été pensé différemment par ses concepteurs.

Aux personnalités présentes, Monsieur Bruno Tourtois, directeur, a expliqué, que cet ensemble sera composé de plusieurs maisonnées accueillant chacune cinquante personnes, de salles d'activité ainsi que d'une salle polyvalente.

Claude Hoquet, président de l'APEI, a souligné que le projet avait pris naissance en 2008 et qu'il s'en est suivi un long combat ralenti par les procédures avant qu'enfin le dossier trouve une issue favorable.

Il faut dire que l'investissement est évalué à 11,6 millions d'euros !

Dans son propos, Madame Geneviève Mannarino, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'autonomie, a salué la détermination des responsables de l'APEI qui œuvrent afin d'apporter de vraies réponses aux familles.

Pour Alain Wallart, maire de Féchain, c'est avant tout une satisfaction et les millions d'euros dépensés sont justifiés dans la mesure où notre société a pour devoir de ne pas laisser de côté ces personnes lourdement handicapées.

Il a également salué la présence de Madame Désenfant, responsable de l'association des Amis d'Andy, notre géant en fauteuil roulant.

Rendez-vous a été donné à l'inauguration, la livraison des bâtiments étant prévu en 2018.

Inauguration
de la Maison des Services Au Public (MSAP)

En cinq jours, deux inaugurations à Féchain !

En effet, après le béguinage, Monsieur le Sous-préfet nous a fait l'honneur d'une seconde visite avec l'inauguration de la MSAP dans les bureaux de La Poste.

Mais qu'est-ce donc qu'une MSAP ?

La loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations a créé les maisons des services publics, symboles de la mutualisation des moyens qui devaient permettre de maintenir des services de proximité ou du moins remédier à leur inexorable exode rural.

Impulsée et soutenue par le ministère de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des collectivités territoriales via le Commissariat général à l'égalité des territoires, la création des MSAP a pour dessein de rapprocher les services des habitants éloignés géographiquement de ces derniers par le biais d'espaces mutualisés et labellisés par les préfets de département.

Les MSAP offrent la possibilité d'accéder aux outils informatiques et numériques, ainsi qu'aux aides et conseils pour leur utilisation, mais elles utilisent également les nouvelles technologies pour rapprocher encore davantage l'usager des services.

Aussi, lorsque La Poste a proposé à notre commune d'utiliser, par le biais d'une convention, les locaux que celle-ci nous louait, afin d'y installer une MSAP, c'est avec enthousiasme que la Municipalité a adhéré au projet.

Cette décision a deux effets : d'abord elle conforte sur notre commune les services que La Poste rendait jusqu'à présent alors que dans d'autres communes, des bureaux ferment, et surtout elle accueillera dans un premier temps d'autres partenaires tels que la Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

A noter que cette liste n'est pas figée et d'autres opérateurs pourraient bien venir gonfler les rangs.

La MSAP de Féchain aura pas moins de 4 missions :

- Une mission d'information et d'orientation des usagers
- Une mission de facilitation numérique
- Une mission d'accompagnement administratif
- Et enfin une mission transactionnelle additionnelle pour les opérations nécessitant l'usage de la caisse du bureau de poste.

Sur le territoire français, 1000 MSAP ont été créées en 2016 dans des bureaux de poste ruraux, toutes labellisées par les préfets et Féchain en fait partie.

Voilà une bonne nouvelle qui fait dire qu'à Féchain, non seulement nous maintenons les services de proximité mais de plus nous en créons d'autres et cela sans que ça coûte le moindre euro à la collectivité !

Hommage
aux combattants

Mardi 8 novembre 2016, nous nous sommes rendus au monument aux morts afin de rendre hommage aux soldats qui ont combattu pour la France.

Sur le monument, nous avons pu observer les noms des victimes de guerre.

Texte signé par les élèves de l'école Albert Camus.

Déplacement
au cinéma

Le mardi 13 décembre nous sommes allés en bus à Aniche, au cinéma Jacques Tati. Nous y avons vu un dessin animé « Cigognes et Compagnie ». Nous avons passé un très bon après-midi.

Les élèves de l'école Albert Camus

Chacun a pu repartir avec un objet de décoration de Noël, confectionné à l'école.

Déplacement
au Théâtre

Le mardi 13 décembre les élèves de CP se sont rendus au théâtre Sébastopol de Lille pour assister à une représentation du « Petit Prince » d'Antoine de Saint-Exupéry. Ils y ont découvert un magnifique théâtre et un spectacle de grande qualité. Les élèves sont revenus enchantés de leur sortie. Un grand merci à l'APE et à la coopérative scolaire qui ont participé au coût du transport.

Texte signé par les élèves de l'école Albert Camus.

Noël

En cette fin d'année 2016, les élèves de l'école Albert Camus ont été très sollicités : les membres de l'APE ont encadré un atelier de confection de marque-pages et chacun, dans sa classe, a pu confectionner un objet de décoration de Noël et le reprendre chez lui, en plus de la brioche et des confiseries offerts par le Conseil Municipal.

Accueil de Loisirs
«Petites Vacances »

Toussaint 2016, Hiver et printemps 2017

Cette année encore, l'accueil de loisirs a accueilli une quarantaine d'enfants âgés de 4 à 13 ans lors des petites vacances scolaires de cette année.

En complément des jeux et des différents travaux manuels proposés par l'équipe d'animation, les enfants ont participé à de nombreuses sorties et activités :

- Séance cinéma à Douai,
- Sortie au parc A. Franck à Somain,
- Grand jeu à Féchain
- Visite du Musée Matisse avec atelier de modelage,
- Séance bowling à Douai,
- Séance piscine à SOURCEANE à Sin le noble,
- Journée à Dynamic Land à Valenciennes,
- Journée au Fleury à Wavrechain.

INFO ALSH JUILLET 2017

Suite au sondage diffusé dans les écoles maternelles et primaires en avril dernier pour lequel nous avons eu **15% de retours,** la période retenue pour les vacances d'été est :

du Lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet 2017.

Clôture des inscriptions le 7 juin 2017. Renseignements complémentaires en Mairie.

Nouvelles
Activités Périscolaires

Cette année encore, les N.A.P ont repris dès la rentrée de septembre pour les écoles maternelle et élémentaire.
A chaque séance, deux types d'activités proposées : « sportive et artistique ».
En parallèle, dès que la météo le permet, nous organisons des jeux en extérieurs.
Pour clôturer l'année, tous les enfants ont assisté à un spectacle de magie.
Les primaires ont souhaité proposer aux maternels une démonstration de jonglage, danse et acrobatie.

Le Père Noël
à la Maternelle

Samedi
26 novembre 2016

Gros succès de la collecte pour la banque alimentaire
7 caddies pour près de 500kg !
Un grand merci à Monsieur et Madame Hochart pour leur accueil, aux bénévoles et aux nombreux donateurs.

La Saint-Nicolas
Décembre 2016

Le Samedi 3 décembre 2016, l'Amicale du Personnel Communal a organisé son incontournable après-midi récréatif.
Du balcon de la Mairie, ST Nicolas est apparu aux enfants venus nombreux.
Après une distribution de bonbons, St Nicolas a emmené les participants jusqu'à la salle des Fêtes où les enfants ont pu apprécier le spectacle vivant « La Confiserie », spectacle financé par la municipalité.

Pour clôturer cet après-midi un goûter a été offert à tous les enfants.
Rendez-vous le 2 décembre prochain pour un nouveau spectacle.

Assemblée Générale
des Marcheux

Chasse
aux œufs

Comme les années précédentes, le samedi 15 avril, une centaine d'enfants, ont répondu présent à l'invitation de l'Amicale du Personnel communal pour la traditionnelle « Chasse aux œufs » qui s'est déroulée sur le terrain d'aventure de l'école maternelle « Irma Sablon ».

Les bénévoles de la bibliothèque
(très dynamiques) vous informent

- Notre bibliothèque vient d'échanger 500 nouveaux romans et documents avec la médiathèque du Nord. Venez les découvrir !!!
  Nous sommes à l'affût de toutes les nouveautés que vous pourriez désirer, alors n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes.
- Nous nous déplaçons au local commun du béguinage pour des ateliers de scrapbooking et nous y avons préparé Pâques et la Fête des mères.
- A la rose des Vents, nous prêtons des livres aux résidents qui aiment lire et nous passons quelques instants avec eux.
- Nous n'oublions pas les petits enfants ! de nombreuses animations ont été organisées à leur attention : Carnaval, Pâques, Turlututu Rubistrotok etc, etc..
- En partenariat avec l'école maternelle et la médiathèque départementale de Lille, des animations ont lieu dans nos locaux avec la collaboration des institutrices.
- **En juillet et Août, la bibliothèque sera ouverte le mercredi de 14h à 17h.** Venez nombreux. Un rafraîchissement ou un café vous sera proposé.
- Changement d'horaire le mercredi, la bibliothèque est ouverte de 14h00 à 17h00.

27 juin 2017
Pête des Mères

Nous remercions les mamans présentes à la Salle des fêtes, dommage que la prestation donnée par le groupe de chanteurs imitateurs ***« le bonheur est dans le chant »*** n'a pas été à la hauteur de notre attente.

A l'année prochaine avec M'Danser.

UN BUDGET AXÉ SUR LA

LES CHIFFRES DU BUDGET 2017

Pour 2017, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 851 720,03 euros
Section de fonctionnement : 1 975 316,10 euros
Section d'investissement : 876 403,93 euros
dont 814 327,93 euros de dépenses d'équipement

DÉPENSES

- Subventions et participations
- Dépenses imprévues
- Charges de fonctionnement
- Dépenses d'équipement
- Charges de personnel
- Remboursement de la dette

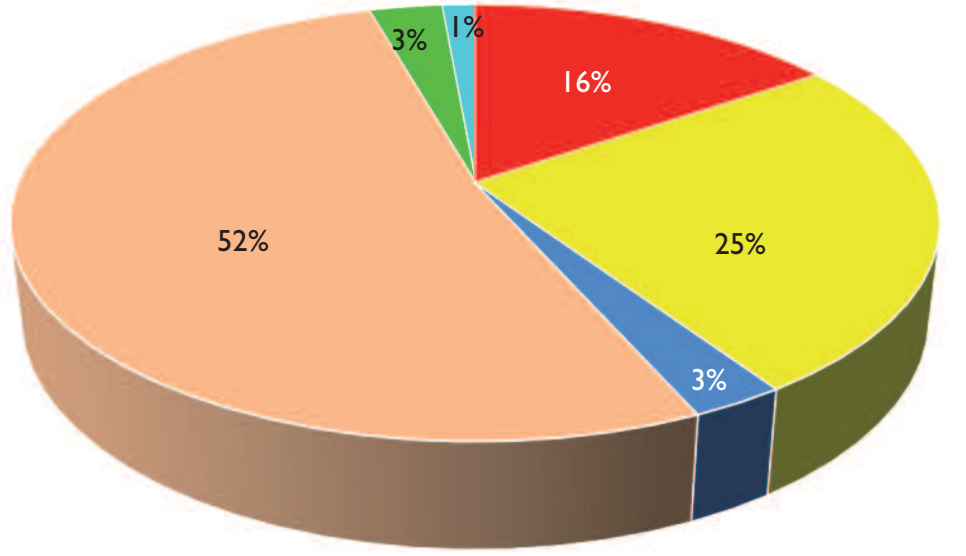

RECETTES

- Auto-financement
- Atténuation de charges
- Fiscalité Locale
- Produits des services
- Etat, Région, Département, CAD, CAF
- Autres produits

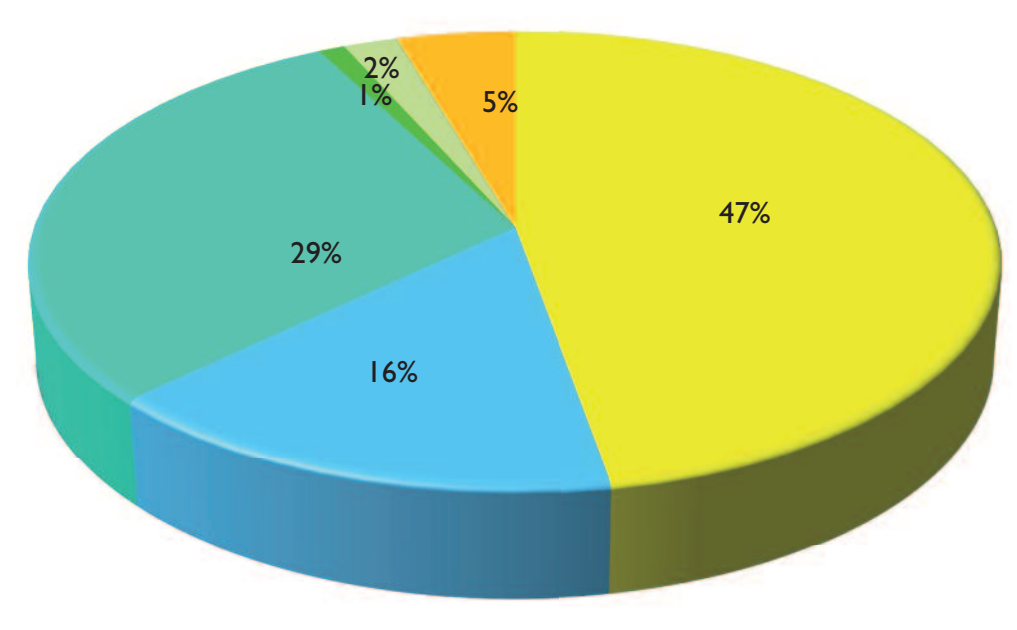

CULTURE ET LA JEUNESSE

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de Fonctionnement :

La section de fonctionnement est élaborée en fonction des demandes des différentes commissions communales et de l'expression des besoins par les services.

Recettes de Fonctionnement :

Pour 2017, la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de dégager un autofinancement de 675 281,10 € qui sera destiné à l'investissement.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les principales dépenses d'investissement 2017 :

- Mise en accessibilité de la mairie.
- Prévision Budgétaire sur coût de construction d'un espace culturel et périscolaire comprenant une bibliothèque, un restaurant scolaire ainsi qu'une salle polyvalente. (phase 2 : Marché de maîtrise d'oeuvre).
- Renouvellement du parc d'éclairage public
- Acquisition de la maison sis au 6 ruelle des Processions
- Cimetière : Aménagement de 10 cavurnes
- Stade Flamenbaum : Réfection de la clôture du stade

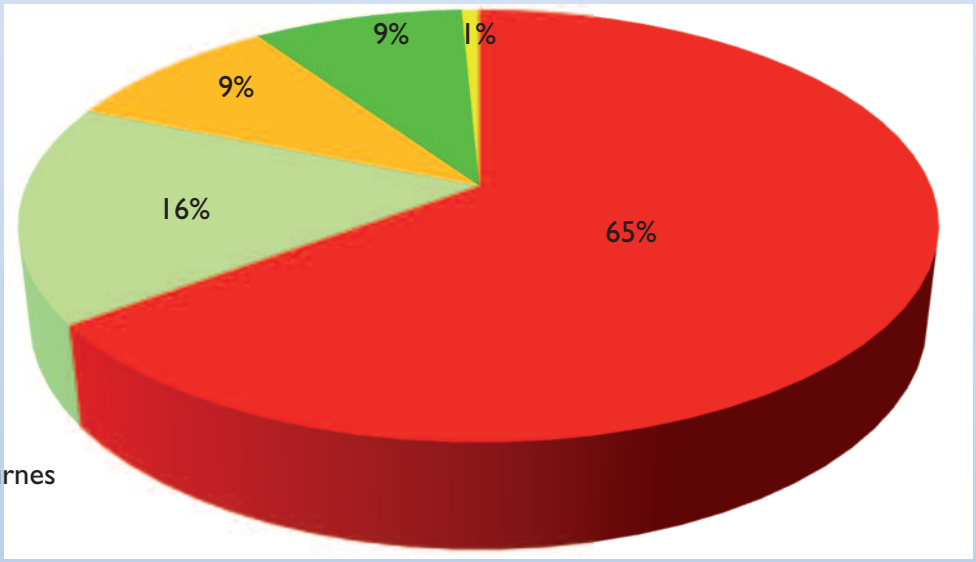

Taux Taxes Locales 2017 (Taux inchangés)

Taxe d'habitation :	14,70%
Taxe sur le Foncier Bâti :	14,90%
Taxe sur le Foncier non bâti :	75,90%

Colis
aux anciens

Les résidents de la maison de retraite n'ont pas été oubliés

Cérémonie
des vœux

L'harmonie Fressain-Féchain

Les personnalités et les élus à la cérémonie des vœux

Avancées du
dossier biblio cantine espace périscolaire

Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont présenté en mairie à Monsieur le Sous Préfet le dossier dans le cadre d'une demande de subvention d'Etat. Celui-ci s'est montré très intéressé par le projet.

Assemblée Générale
badminton

Assemblée Générale
du Club des 2CV en fête

L'association 2 cv club la Sensée
organise son 3ème rassemblement de 2cv &voitures anciennes
les 17 et 18 juin au stade Jules Ferry.
Expo véhicules anciens & multi-modélisme et bourse de pièces autos.
Ouverture du site vendredi 16 juin à 17h.
Samedi 17 juin expo et bourse multi-modélisme (salle des sports)
Entrée 2,50€, gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans.
Rallye en 2 parties dans la vallée de la Sensée
20h00 repas avec animations (sur réservation).
Dimanche 18 juin, expo & bourse multi-modélisme (salle des sports)
Entrée 2,50€ (gratuit pour les enfants accompagnés de moins de 12 ans).

Bourse d'échanges et de pièces détachées voitures
(2,00€ le mètre)

Exposition de tous véhicules anciens - Auto - Moto - Solex - Véhicules militaires - Concours d'élégance « Rétro »
avec défilé en tenue d'époque.
Animations pour les enfants.

Pour tous renseignements :
06 83 18 15 31 ou 06 32 39 91 77
http://2cv-club-de-la-sensée.e-monsite.comp

Assemblée Générale
des décorés du travail

Assemblée Générale
des Donneurs de Sang

Les commémorations

« Les résidents de la maison de retraite retournent à l'école »

A l'occasion de la Sainte Catherine et de la Saint Nicolas, les résidents de l'EHPAD ont écrit des cartes de vœux qu'ils sont allés remettre à chacun des enfants de l'école maternelle Irma Sablon.

En guise de remerciement, la directrice remplaçante, Madame LELONG, et les enfants ont organisé un spectacle musical au sein de la résidence.

Cette après-midi festive s'est clôturée par un goûter intergénérationnel.

Tous à cheval !

Dans la cadre de l'équithérapie, des chevaux nains viennent visiter les résidents de l'EHPAD chaque trimestre."

Bulletin Municipal

Notre bulletin municipal est ouvert **à toutes les associations féchinoises.**

N'hésitez pas à fournir vos articles (sous Word) et photos numériques (en Jpeg), à Jacques-Philippe BERNARD, Adjoint à la Communication

Adresse mail : mairiedefechain@nordnet.fr.

Toutefois, après lecture et visionnage, la Commission Communication se réserve la possibilité de donner suite ou pas.

Safari
en Afrique

Le 28 mars, les Résidents ont pu voyager en Afrique le temps de la lecture du conte "Rafara" par les membres de la bibliothèque de Féchain.

Avec la participation des Résidents, le conte a été animé par des jeux d'ombres chinoise dans une ambiance théâtrale !"

Un siècle
de souvenirs !

Le dimanche 23 avril 2017, entourée de ses deux filles, M^me^ Johanna POULAIN a soufflé sa 100^ème^ bougie.

Pour l'occasion, M. MACIEJEWSKI, le personnel de "La Rose des Vents", le chef cuisinier MEDIREST et ses proches lui ont organisé un après-midi festif. L'animation musicale a été assurée par le chanteur guitariste Jacky sur le thème des "chansons d'hier et de toujours".

Doyenne de l'établissement, elle l'est aussi pour la commune.

M. WALLART, maire de Féchain, et ses adjoints sont donc venus la féliciter. Nous profitons de cet article pour tous lui souhaiter, une nouvelle fois, un très bon et très joyeux anniversaire !"

Actions
du centre socioculturel

Dans le cadre de l'opération **« Plantons le décor »,** soutenue financièrement par la Région Hauts de France et la Communauté d'Agglomération de Douai (CAD), une dizaine d'adhérents du Centre Socioculturel de L'Ostrevent et de la Sensée ont participé à l'implantation d'une dizaine d'arbres fruitiers et d'un jardin potager.

Un terrain et un local ont été mis à disposition par la commune de Féchain.

Rempoissonnement
à l'Etang-Clos

La Société « Pèche et Loisirs » a procédé le 17 décembre 2016 au rempoissonnement de l'étang-clos en présence du bureau de l'association ainsi que de nombreux sociétaires.

Ont ainsi été déversés :

30 kg de Tanches « reproducteurs »
200 kg de Gardons « 3 étés »
200 kg de Gardons « reproducteurs »
2000 Gardons « 2 étés »

Le montant de la facture payée à la Société HENNEQUART est de 3.186.10€.

L'ouverture de la pêche a eu lieu le 15 avril 2017 à 6h00.

Pour tout autre renseignement s'adresser au Président de l'association : M. LEFEBVRE Francis.

21ème Cross de la Sensée

Le dimanche 27 novembre 2016

Nouveau succès sur les terres de la vallée de la Sensée pour le Féchain Athlétique-Club et la municipalité qui organisaient le 21ème cross, label Régional et challenge Ch'Ti Cross Tour.

Un parcours excellent pour les amoureux du cross et une météo clémente malgré une brume tombante, ont contribué à la réussite de cette matinée. L'épreuve, en passe de devenir une référence régionale, a attiré 640 participants dont 50 à la marche nordique.

Prudence Vampoulle de l'AC Cambrai, s'impose chez les féminines sur le parcours de 4,2 km.

Sur le 7 km, on attendait un duel au sommet entre Alexandre Schmitt et Sébastien Bertrand, tous deux adhérents au FAC.

Deux pointures qui n'ont finalement pas rivalisé puisque le marathonien Sébastien Bertrand, revenant de blessure, n'était pas sur sa distance de prédilection. Il se classe néanmoins à la 8e place sans forcer.

Alexandre Schmitt, spécialiste du demi-fond, a pulvérisé son précédent record avec une moyenne de près de 19 km/h.

Les résultats :

7 km : 1.Alexandre Schmitt 22'32" ; 2. Jérôme Gossart 22'55" ; 3. Mehdi Zidane ; 4. Romain Szurhaj ; 5. Julien Delcourt 23'19".

4,2 km : 1. Mohamed Mekidiche 15'27" ; Maxime Cordonnier ; Baptiste Mielle 15'40. Féminines: 1. Prudence Vampoulle en 17'03"; 2. Élodie Ansart; 3. Belinda Poulain 17'38".

22eme Cross de la Sensée, le dimanche 26 novembre 2017

Assemblée générale
La Villanelle

Comme chaque année depuis maintenant 16 ans, la chorale « la Villanelle », dirigée depuis son origine par M. Joël DOISE, présidée par Mme Nathalie Bécu (deux figures Féchinoises bien connues !) et forte de 86 membres, a porté haut et loin les couleurs de Féchain : Douai, Le Quesnoy, Avesnes-le-Sec… pendant le 1er semestre 2016-2017.

Et le 2ème semestre est tout aussi prometteur. Si vous voulez en savoir davantage, nous vous invitons à consulter notre site Internet « La Villanelle.com ». Mais d'ores et déjà retenez deux dates : le samedi 24 juin à 20h et le dimanche 10 décembre (heure non encore déterminée) où la chorale se produira à Féchain !

Au plaisir de vous y retrouver et merci à tous ceux qui nous épaulent et nous aident dans notre entreprise et dans nos projets.

Assemblée générale
du FAC

Monsieur le Maire, le Conseiller Départemental, Charles Beauchamp, le Vice-Président de la CAD, Jean-Luc Hallé ont tour à tour complimenté et félicité le nouveau médaillé.

Chaque jeune présent a été récompensé par un lot ainsi que tous les athlètes classés.

Vendredi 3 mars 2017, le FAC a tenu sa 21ème assemblée dans une salle Cavro comble. L'assistance a pu apprécier les rapports d'activité, financier et le bilan du 21ème cross retracés par un diaporama interactif et sonore.

Le club a également procédé au renouvellement de son bureau.

Cette réunion fut l'occasion de récompenser l'un de ses membres fondateurs par la Remise de la médaille de bronze Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif au trésorier et entraîneur bénévole depuis 21 ans : Francis Poulain

Serge Dumont, Président de l'EA Dechy Guesnain, médaille d'or Jeunesse et sports, médaille de platine FFA a épinglé la médaille au récipiendaire.

Assemblée générale
du Club Philatélique de la Sensée

Assemblée générale
de l'U.N.C. A.F.N.

Le Vendredi 24 Mars, s'est tenue en la Salle des Associations, l'Assemblée des Anciens Combattants AFN-Nouvelles Générations, de la SECTION UNC / 287.

Après la minute de silence en mémoire des derniers disparus. Remerciements de leur présence à Messieurs WALLART Alain Maire, les Adjoints, et conseillers Municipaux de FECHAIN. Messieurs, l'Abbé Robert MEIGNOTTE, Jean- Pierre HUMEZ Administrateur de l'Union Nationale des Combattants Nord, Patrick MASCLET Sénateur, Marc DOLEZ Député, le Vice- Président de la CAD et Maire d'HAMEL Jean- Luc HALLE, le Conseiller Départemental Charles BEAUCHAMP et l'Adjudant/ Chef LEGRAND de Gendarmerie d'Arleux. Les adhérents, les conjointes, les veuves. Lectures du Bilan Financier par le Vice-Président et Trésorier Eugène CHANREAU. Le Président Michel LOCQUET souligne l'importance de l'association qui compte 57 membres et rend compte de l'activité de l'année écoulée en rappelant les objectifs fixés en bureau pour l'année 2017 :

- La participation avec la municipalité aux différentes commémorations.
- Continuer l'attribution des Croix du Combattant et Médailles attribuées à nos Anciens Combattants.
- Soutien et aides pour Le concours du Devoir de Mémoire des CM2.
- Etablir les demandes de secours pour ceux et celles qui sont dans le besoin.
- D'effectuer un travail de rapprochement et d'intégration des groupes d'anciens combattants avoisinants AFN et OPEX, cela afin d'être une force reconnue de propositions et de demandes.
- Mobiliser et intégrer les Anciens du Service National, OPEX et Autres……
- La création d'un Drapeau UNC OPEX, SOLDATS DE FRANCE, fédérant ces nouvelles générations chargées de la relève.
- La demande effectuée de Diplôme pour Madame LANGLET Marie Porte- Drapeau, Nouvelles- Générations,
- La continuité des réunions du Groupe de Pilotage, pour les Festivités 2018 du Centenaire.
- Un voyage en cours d'année et notre Repas du 11 Novembre.

Fech'Bike

Succès confirmé avec 381 participants dont 80 marcheurs.

Une organisation sans faille, sans incident, avec un ravitaillement de qualité et des bénévoles motivés. Tout était réuni pour faire de cette manifestation une belle réussite à renouveler.

Un filet d'oignons rouges a récompensé chaque participant ainsi que de nombreux lots dont un VTT offert par le café « Le Chantilly ».

Vous retrouverez toutes les photos sur le site du club : http://www.fechbike.com

Assemblée générale
au Tennis Club

Les mariages
Février / Mai 2017

Le 25 Février 2017
Mariage de PETIT Mélanie
et PAWLOWSKI Amandine

Le 6 Mai 2017
Mariage de HULOT Erwan
et de DELILLE Cécile

Le 6 Mai 2017
Mariage de GROUT Raymond
et de DELAFORTERIE Fabiola

Le 20 Mai 2017
Mariage de SIMINSKI Loïc
et de BAHRI Marie Charlotte

PS : Nous ne publions les photos qu'avec l'accord des couples concernés et pour les mariages qui ont été célébrés en Mairie de Féchain depuis le dernier Féch'infos du 25 Février jusqu'au 20 mai 2017 (date de la réunion de la commission de communication pour la mise en page).

Dates
à retenir

- **24 juin 2017** — **Salle des fêtes Henri Raout**
  - **11 heures :** Distribution des prix de l'école élémentaire Albert Camus
  - **19 heures :** Concert de l'Harmonie FRESSAIN FECHAIN.
  - **20 heures :** Concert de la Chorale LA VILLANELLE.

- **13 juillet 2017** — **Salle des fêtes Henri Raout**
  - **20 heures :** Bal populaire et feu d'artifice musical.

- **14 juillet 2017** — **Monument aux morts**
  - **12 heures :** Commémoration de la prise de la Bastille avec dépôt de gerbe.

- **20 août 2017** — **(sous réserve de l'accord préfectoral).**
  - **8 h à 14 h :** Vide grenier rue du 8 mai 45, du moulin, des primevères, des jacinthes, des jonquilles.

- **21 août 2017** — **(sous réserve de l'accord préfectoral).**
  Course cycliste de la brocante

- **15 septembre 2017** — **Salle Cavro**
  - **20 heures :** Spectacle des « Américane Songues » (les ch'ti lyrics sont de retour)

- **11 novembre 2017** — **Monument aux morts**
  - **11 heures :** Commémoration de l'Armistice avec dépôt de gerbe Monument aux Morts

Remise de Médailles du Travail
le 8 mai 2017

A l'issue de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, une cérémonie de remises de médailles a eu lieu salle des Associations :
Ont ainsi été distingués :

Médaille d'argent pour 20 ans : DEMBOWIAK Frédéric, RICHEZ Jean-Marc, DUCATILLON Philippe, HARDY Delphine, HARDY Stéphane

Médaille Vermeil pour 30 ans : DUEZ Marc, VANDERMEIREN Jean-Pierre

Médailles Argent et Vermeil pour 20 et 30 ans : DUPIRE Patrick

Médaille Vermeil, Médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale : MARTINI Marie-Pierre

Médaille Or pour 35 ans : BRUTEYN Patrick (excusé)

Médaille Grand Or pour 40 ans : DELCOURT Christian (excusé), CARLIER Serge

Médaille de la Famille Française : Madame Lydie GESTY a également reçu la Médaille de la Famille française pour avoir élevé 7 enfants.

PS : Ne sont citées que les personnes qui ont répondu favorablement à l'invitation de la municipalité ou qui se sont excusées.

Permanences
en Mairie

- **M. LE MAIRE :**
  Tous les lundis de 10h à 12h. et sur rendez-vous
  (Attention ! Pas de permanence en Juillet et Août)

- **ADJOINT AUX SPORTS ET AUX ÉCOLES (M. Sylvain CHARLET) :**
  Tous les vendredis de 17h45 à 19h.

- **URBANISME, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ETANG CLOS (M. FRANCIS POULAIN)**
  Sur rendez-vous

- **FÊTES ET CÉRÉMONIES (Mme ANNE-MARIE DUPAS)**
  Sur rendez-vous

- **TRAVAUX ET COMMUNICATION (M. JACQUES BERNARD)**
  Sur rendez-vous

- **AFFAIRES SOCIALES (Mme Mariannick JASPART)**
  Sur rendez-vous

- **Charles BEAUCHAMP et/ou Maryline LUCAS (Conseillers Départementaux)**
  Le 1er Mercredi tous les deux mois de 18h à 19h.
  Pas de permanence pendant les vacances d'été

- **Référent RSA (Mme ROGÉ - Sira Arleux)**
  Sur Rdv au 03 27 89 51 74

- **Assistante Sociale**
  Prendre Rendez-vous à la circonscription de Guesnain : 03.59.73.19.30

Permanences
dominicales

Pharmacie de garde

**Le service au public de «Servi Gardes C»
permet la diffusion des informations relatives à l'organisation des gardes en PHARMACIE.**

Par téléphone : 0 825 74 20 30 (0.15€ le minute)
Par internet : (gratuit) : www.servigardes.fr

Médecins
de garde

Médi'Ligne 59

03 20 33 20 33
Pour le soir, les week-ends et les jours fériés

Petites astuces
de Patricia

CONTRE LES PARASITES L'ORTIE

Après avoir laissé macérer 100gr d'orties fraiches, plus 20gr d'orties séchées dans un récipient en verre avec 1 litre d'eau. Filtrer et vaporiser sur les plantes.

TOMATES BIEN MÛRES

Elles sont encore vertes à la fin de l'été, peuvent mûrir. Récolter-les avant qu'elles ne pourrissent. Les entreposer au frais et au sec et les accompagner de quelques bananes. Cette cohabitation encourage les tomates à rougir naturellement.

CONTRE LES LIMACES ET ESCARGOTS

Déposer votre marc de café au pied des plantations. C'est gratuit et très écologique.
Pour protéger vos plantes en pot, il suffit d'en entourer le pot d'un fil de cuivre.
Récupérer les coupes de cheveux et déposez-les sur le sol à protéger.
Mettre un demi-pamplemousse vidé de sa chair à proximité de la plante ou plantation et les indésirables viendront s'y grouper.

GOMMAGE POUR TOUT LE CORPS

Mélangez la coquille d'œuf très finement écrasée avec du sel de mer et du miel pour former une crème de gommage saine et efficace pour tout le corps.

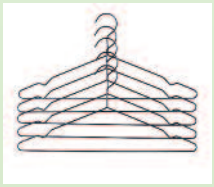

GAGNEZ DE LA PLACE DANS VOS PENDERIES EN Y AJOUTANT DES CINTRES SUPPLÉMENTAIRES

Gardez les languettes des boissons en canettes métalliques. Faites glisser la languette sur le crochet du cintre pour y ajouter un second.

GAUFRES FOURRÉES À LA CASSONADE « VERGEOISE »

Pour la pâte : 500gr de farine, 50gr de sucre, 10cl de lait, ½ sachet de levure de boulanger, 2 œufs, 100gr de beurre, 1 pincée de sel.

Pour le fourrage : 200gr de vergeoise et 125gr de beurre fondu.

Comité de Rédaction :
Alain Wallart - Jacques-Philippe Bernard - Sylvain Charlet - Mariannick Jaspart
Patricia Vanhaelewyn - Liliane Plantin - Alexandre Moret.

Visuel Concept - Orchies - 03 20 64 88 09 - Ne pas jeter sur la voie publique.